Compte de participation de la Great-West – **Avoirs en placements privés**

LA Great-West COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Précisions sur les placements
au 31 décembre 2012

Volume du portefeuille :
410,4 millions de dollars

Proportion de la totalité des actifs dans le compte de participation de la Great-West : 10,6 %

Répartition selon la durée
au 31 décembre 2012

Années jusqu'à l'échéance	En millions de dollars	En pourcentage
De 0 à 5 ans	92,7 $	22,6 %
Plus de 5 ans	317,8 $	77,4 %
Total des avoirs en placements privés	*410,4 $*	*100,0 %*

Lignes directrices de placement

Les placements privés sont des placements en obligations effectués aux termes d'ententes avec divers emprunteurs. Ils sont gérés par un secteur spécialisé chargé des placements privés situé à Toronto. La diversification du portefeuille est maintenue.

Placements selon la qualité
au 31 décembre 2012

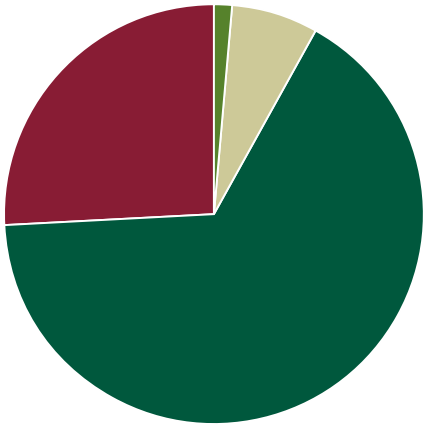

AAA	1,5 %
AA	6,8 %
A	66,0 %
BBB	25,7 %
BB ou moins	0,0 %

Placements selon le secteur
au 31 décembre 2012

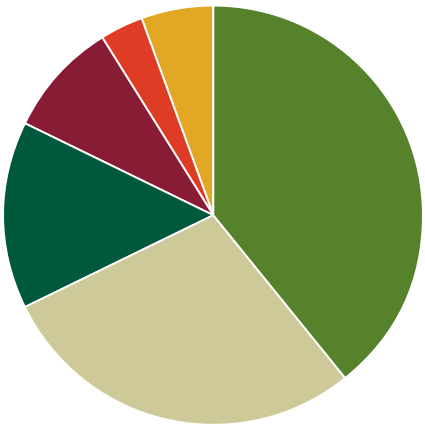

Entreprises liées au gouvernement, universités ou établissements de santé	39,4 %
Services aux collectivités	28,6 %
Immobilier et construction	14,4 %
Produits de consommation et marchandisage	8,8 %
Transport aérien	3,4 %
Tous les autres secteurs	5,4 %

Rendements historiques moyens au 31 décembre 2012

	1 an (2012)	2 ans (2011-2012)	3 ans (2010-2012)	4 ans (2009-2012)	5 ans (2008-2012)
Obligations publiques et placements privés	4,7 %	4,8 %	4,9 %	5,1 %	5,4 %
CPG de 5 ans	1,6 %	1,8 %	1,8 %	1,9 %	2,1 %
Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	1,6 %	2,0 %	2,3 %	2,5 %	2,6 %

Les données relatives au rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et font état du rendement passé, lequel n'est pas nécessairement une indication du rendement futur.

Le rendement des obligations du compte de participation reflète le rendement des avoirs en obligations couvrant les passifs et l'excédent, après déduction des frais de placement. À l'exception des gains et des pertes non réalisés, qui sont exclus parce que les obligations détenues dans le compte de participation sont généralement conservées jusqu'à l'échéance, le rendement des obligations du compte de participation est calculé conformément à ce qui suit :
- De 2008 à 2010, le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)
- Depuis le 1er janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS) établies par le Bureau international des normes comptables (International Accounting Standards Board (IASB))

Le rendement des obligations contribue aux résultats globaux du compte total de participation au chapitre des placements.

Le rendement des certificats de placement garanti (CPG) de cinq ans correspond au rendement nominal à l'échéance d'après les données du document CANSIM, tableau 176-0043, série V122526 de Statistique Canada (site Web de Statistique Canada) en date du 2 janvier 2013. Pour chaque année civile, la moyenne des taux mensuels des CPG a été utilisée.

Le rendement des obligations de cinq à dix ans du gouvernement du Canada est tiré du document CANSIM, tableau 176-0043, série V122486 de Statistique Canada (site Web de Statistique Canada) en date du 2 janvier 2013. Pour chaque année civile, la moyenne des valeurs mensuelles a été utilisée.

À noter
- Les placements privés sont cotés à l'interne.
- Il est possible que, dans le présent rapport, les totaux ne fassent pas le compte exact étant donné que les chiffres sont arrondis.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

Document disponible en version électronique seulement. Ne peut être commandé en version papier.
F46-5049-EL-4/13